

Baho Infos



Bulletin d'informations municipales et associatives

MARS 2021 - N° 138

www.baho.fr



Au cœur du village

«J'❤ **BAHO**, je garde ma ville **PROPRE** !»

Tel est le slogan que vous retrouverez tous les mois sur le bulletin municipal «Baho Infos» avec à chaque fois un thème différent.

La propreté est l'affaire de tous !

Sensibiliser chacun à notre cadre de vie, pour le rendre plus agréable.

Thème n°3 : Les déchets verts

La collecte des déchets verts à domicile est un service gratuit que la Commune de BAHO offre aux bahotencs.

Nous vous rappelons qu'il est IMPERATIF et OBLIGATOIRE de vous INSCRIRE en Mairie en téléphonant au 04 68 92 20 61 AVANT LE MARDI 12H pour un ramassage le jeudi.

Sans inscription, vos déchets verts ne seront pas collectés.

Consignes relatives à la collecte des déchets verts

Les déchets doivent obligatoirement être disposés sur le trottoir la veille au soir ou au plus tard avant 8h le jour de ramassage prévu :

- * Branchages disposés en fagots liés par une ficelle, **QUANTITÉ LIMITÉE À 1M³** par collecte
- * Autres déchets verts en sacs plastiques et non liés : **5 maximum.**
- * Les déchets verts (type branches) doivent être attachés en fagots de **1,5m de long maximum. QUANTITÉ LIMITÉE À 1M³** par collecte.
- * Les déchets de tonte devront être mis dans des sacs laissés ouverts, pour un **POIDS MAXIMUM DE 20 KG** par collecte.

Les sacs trop lourds et les bacs roulants ne pourront pas être collectés.

Les volumes plus importants ne seront pas emportés par les services municipaux et devront être directement amenés par vos soins à la déchèterie.

N'hésitez pas à vous lancer dans le compostage des déchets verts, une pratique utile pour votre jardin qui vous évitera quelques allers-retours à la déchetterie.

Ce que je peux faire collecter

Les déchets verts et nature sont les résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts des particuliers : tonte de pelouse, feuilles, déchets floraux et branchages.

Ce que je ne peux pas faire collecter

Les troncs ou souches : aucune prise en charge.

Les morceaux de bois autres que branchages, cendres, pots de fleurs, jardinage :

Les déchets verts issus des activités professionnelles sont exclus du dispositif de collecte, ainsi que ceux des professionnels intervenant chez les habitants.



SOMMAIRE

P1 - J'aime BAHO

P2 - P3 - Compte-rendu C.M.

P4 - Travaux

P5 - Exposition
- Recensement Militaire
- Elections régionales, départementales
- Portage repas

P6 - Tennis Club
- Passions et Loisirs

P7 - Chante Baho
- Aire Nou

P8 - Baho Rétro

AGENDA

EN RAISON DES MESURES SANITAIRES ACTUELLES, NOUS NE POUVONS PROGRAMMER AUCUNE MANIFESTATION.

Mairie de Baho : Tél. : 04 68 92 20 61 - Courriel : mairie.baho@wanadoo.fr
Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h
Retrouvez votre Baho Infos en couleur sur le site officiel www.baho.fr

ILLIWAP



Mairie Baho

Nombre de membres en exercice: 23	L'an deux mille vingt et un le 03 mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick GOT
Présents : 22	Sont présents: Patrick GOT, Jeanne OUROS, Gérard SOLÉ, Bruno ANIEN, Catalina BERIOT, Paul GRAND, Jean Philippe HIDALGO, Alain SERRAT, Catherine PORTAS, Chantal BENOIT, Christine TIGNOL, Stéphan GYBELY, Jean François VORMS, Isabelle MINGORANCE, Olivia FORNOUS NOYÉ, Stéphanie DA CUNHA E SILVA, Nicolas BARDETIS, Raphaël ROS, Roger DUCASSY, Jérôme ROFES, Mélanie IGLESIAS, Johanna MARIN
Votants: 23	Représentés: Stéphanie FORCADA par Alain SERRAT Secrétaire de séance : Jean-François VORMS

RECTIFICATIF à la délibération du 13 janvier 2021 portant exonération des loyers de décembre 2020 et janvier 2021 du Bar restaurant El Fogar

Résultats du vote : 18 voix pour, 1 abstention (Stéphanie FORCADA)
4 voix contre : (Jérôme ROFES, Mélanie IGLESIAS, Johanna MARIN, Roger DUCASSY)

OBJET : Demande d'acquisition par l'EPFL du terrain cadastré AL 406

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter l'établissement public foncier local Perpignan Pyrénées Méditerranée pour se porter acquéreur de la parcelle cadastrée AL 406 d'une surface de 531m² au prix de 90 000€.

Ce portage foncier au profit de la commune serait assuré pour une durée de cinq ans.

Ce terrain situé en centre-ville permettra, à terme, de réaliser des places de stationnement public

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **DE SOLLICITER** le portage foncier de l'EPFL Perpignan Pyrénées Méditerranée pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AL 406

- **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Acquisition de la parcelle cadastrée AN 20

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée AN20.

Cette parcelle d'une superficie d'environ 2 936m² est proposée à la vente au prix de 8 500€ (huit mille cinq cent euros) et le Maire propose que la commune s'en porte acquéreur. Elle jouxte une parcelle communale dans un secteur présentant une valeur environnementale de grand intérêt que la commune souhaite préserver.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **D'APPROUVER** l'acquisition de la parcelle AN20 d'une surface de 2 936m² au prix de 8 500€.

- **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces et actes afférents à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Renouvellement de la convention relative à la mise en œuvre de l'animation Enfance Jeunesse avec LES FRANCAS 66 pour l'année 2021

M. le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de convention avec l'association départementale des Francas des PO pour l'organisation des activités périscolaires, extrascolaires et point jeunes pour l'année 2021.

L'engagement financier de la commune s'élève à 126 000€ au maximum et à la mise à disposition de personnel à hauteur de 3 100 heures.

L'intervention de l'association relève d'un projet concerté et partagé se réalisant dans le cadre d'un réel partenariat instituée depuis 18 ans. Cette intervention ne présente aucun caractère marchand mais se place dans le cadre des actions développées au sein d'une fédération d'Education populaire en direction des entités adhérentes.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention susdite avec les FRANCAS des PO.

- **D'INSCRIRE** au budget la participation financière de la Commune pour un montant de 126 000€ pour l'année 2021

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Demande de subventions pour la réalisation d'un nouveau bâtiment pour le stade municipal

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de réaliser un nouveau bâtiment pour le stade municipal qui accueillera notamment des vestiaires, les sièges du club de foot et du club de rugby, un espace de convivialité, un local pour le point jeunes et des tribune de 200 places.

Le cout prévisionnel de ce projet est 1 121 000€ HT.

Plan prévisionnel de financement

Financement	Montant HT	Taux
Etat au titre de la DETR	224 200€	20%
Conseil Départemental	336 300€	30%
Conseil Régional (Contrat bourg Centre)	168 150€	15%
Perpignan Méditerranée (Fonds de concours)	168 150€	15%
Autofinancement	224 200€	20%

Le Maire propose donc de solliciter auprès de l'Etat, au titre de la DETR, une subvention d'un montant de 224 200€, auprès du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales une subvention d'un montant de 336 300€, auprès du Conseil Régional Occitanie, au titre du Contrat Bourg centre, une subvention d'un montant de 168 150€ et auprès de la Communauté urbaine Perpignan Méditerranée une subvention pour un montant de 168 150€.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **DE SOLLICITER** les subventions portées ci-dessus pour la réalisation d'un nouveau bâtiment pour le stade municipal. Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Avis sur le programme Local de l'Habitat 2020-2025

M. le Maire informe l'assemblée que le Conseil communautaire de Perpignan Méditerranée Métropole C.U. a arrêté, pour la troisième fois le 1er février 2021, le programme local de l'habitat 2020-2025 afin de prendre en compte les avis émis par l'Etat.

Le Maire présente à l'assemblée les documents d'orientations et d'actions ainsi que les objectifs fixés à la commune de BAHO par ces documents.

Le Maire propose d'ouvrir la discussion.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **D'ÉMETTRE** un avis favorable au programme local de l'habitat présenté par Perpignan Méditerranée Métropole C.U. et adopté lors du Conseil communautaire du 1er février 2021.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Vente de la maison sise au 3 Rue du Fort

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est propriétaire d'une maison située au 3 rue du Fort cadastrée AL 211.

Il propose de mettre ce bien à la vente. La maison a fait l'objet d'une évaluation du service des domaines au prix de 95 000€. Le Maire ayant trouvé un acquéreur au prix de 87 000€, il soumet au conseil de céder la maison à ce prix.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **D'AUTORISER** le Maire à procéder à la vente de la maison située au 3 rue du Fort au prix de 87 000€ (quatre vingt sept mille euros).
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents et actes authentiques afférents à cette vente .

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Désignation d'un correspondant Défense

M. le Maire informe l'assemblée que chaque commune doit désigner un correspondant Défense qui sera le lien entre la collectivité et l'institution militaire.

Il propose de désigner Bruno ANIEN.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **DE DÉSIGNER** Bruno ANIEN correspondant Défense de la commune de BAHO

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Dénomination de la voie dite actuellement Route nationale

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la portion de voie se situant entre l'entrée est du village et la carrefour du Christ est actuellement dénommée Route Nationale. Outre que cette appellation prête à confusion, des problèmes de numérotations sont apparus au fur et à mesure de l'urbanisation de cette voie. Il propose donc à l'assemblée de renommer cette voie.

Deux propositions sont avancées, Avenue des Pyrénées et Avenue Arribar i Moldre que le Maire soumet au vote.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré, décide, 18 voix pour l'appellation Avenue des Pyrénées et 5 voix pour l'appellation Avenue Arribar i Moldre,

- **DE RENOMMER** la voie dite Route Nationale, commençant en entrée de ville côté Est et se terminant au Carrefour du Christ du nom d'Avenue des Pyrénées.
- **D'AUTORISER** le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à cette nouvelle dénomination.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Acquisition de la voirie du lotissement Clos Saint Vincent cadastrée AH 545 et AH 546

M. le Maire propose au Conseil d'intégrer la voirie du lotissement du Clos Saint Vincent dans le domaine communal.

Deux parcelles dépendant de ce lotissement servent d'assiette à la voirie et au passage de l'entretien de l'agouille. La parcelle cadastrée AH 545 d'une superficie de 1439m² et la parcelle AH 546 d'une superficie de 278m².

Cette vente s'effectuera moyennant un euro symbolique.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **D'ACQUÉRIR** les parcelles AH545 et AH546, correspondant à la voirie du lotissement Clos St Vincent, moyennant l'euro symbolique.
- **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces et actes authentiques afférents à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Adoption du pacte de gouvernance de Perpignan Méditerranée métropole C.U.

M. le Maire donne lecture à l'assemblée du pacte de gouvernance proposé par le M. le Président de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole et définissant les modalités de fonctionnement entre l'intercommunalité et les communes pendant la durée du mandat.

Le Maire ouvre la discussion.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **D'ADOPTER** le pacte de gouvernance proposé par M. le Président de la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

Travaux



Mise en esthétique des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue des écoles et de la rue des bergeronnettes avancent sur un bon rythme.



Rue des Mimosas

Entourage des arbres avec du gravier blanc



Rue des Romarins

Les employés municipaux remplissent les entourages d'arbres avec des copeaux afin de ralentir la pousse des mauvaises herbes





BERTRAND CLAUZON
PAYSAGISTE

Colomine del Cavalier
66540 BAHO

Bureau | 04 68 92 77 09
Paysagiste | 06 14 76 53 21

contact@bertrand-clauzon-paysagiste.com
www.bertrand-clauzon-paysagiste.com

Exposition d'un tableau végétal à l'accueil de la mairie, réalisé par Bertrand CLAUZON

Recensement militaire

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). La mairie délivre une attestation de recensement militaire. Il n'est pas délivré de duplicata.

À l'issue de la JDC, vous recevez une attestation vous permettant notamment de vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou *état signalétique des services*) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Elections départementales et régionales 2021



Les élections départementales et régionales 2021 sont reportées en juin.

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées en juin 2021. Des mesures spécifiques seront mises en place. La loi portant ce report est parue au *Journal officiel* le 23 février 2021 et le décret de convocation des électeurs le 7 mars 2021.

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton.

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les 13 et 20 juin 2021 (2 tours).

Pour les nouveaux inscrits et les personnes ayant signalé leur déménagement sur la commune, (lorsqu'il y a changement du bureau de vote), les cartes électorales seront envoyées au plus tard 3 jours avant le scrutin. Pour tous les autres électeurs, veuillez vous munir de la carte électorale que vous avez reçue en 2019.

SI LA CARTE ÉLECTORALE N'EST PAS INDISPENSABLE POUR VOTER. IL EST OBLIGATOIRE DE PRÉSENTER UNE PIÈCE JUSTIFIANT VOTRE IDENTITÉ AU MOMENT DU VOTE : C.N.I., PASSEPORT, PERMIS DE CONDUIRE. LES BULLETINS DE VOTE ANNOTÉS, COMPORTANT DES NOMS BARRÉS OU AJOUTÉS SERONT ANNULÉS LORS DU DÉPOUILLEMENT.

Bureaux de vote

Les bureaux de vote 1 et 2 seront installés dans la salle multi-activités, derrière la mairie.

Inscription

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit(e) sur la commune vous pouvez consulter le lien suivant, en précisant tous vos prénoms :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Inscription en ligne possible avec justificatif de domicile et d'identité : 'services-en-ligne' jusqu'au 6ème vendredi précédent le 1er tour du scrutin.

Portage de repas à domicile

Nous rappelons que le CCAS de BAHO en partenariat avec le SYM a mis en place un service de portage de repas à domicile.

Inscription à votre convenance (jour, semaine, mois, ponctuellement...) au secrétariat de la mairie.

Le coût du repas fixé au 1er septembre 2020 est à **6,86 € le repas seul**

- Avec option pain : 7,19 €
- Avec option potage : 7,13 €
- Avec option pain et potage : 7,46 €
- Possibilité de collation pour le soir : 2,65 €

Ainsi qu'une livraison de repas mixés et sans sel ou sans sucre selon les besoins.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie : 04 68 92 20 61



On ne le dira pas assez, le sport c'est important pour se maintenir en forme mais aussi pour combattre le virus !

Le tennis est un sport en plein air et peut se pratiquer tout au long de l'année.

Nous proposons une adhésion spéciale "printemps / été" pour les mois d'avril à août. N'hésitez pas à vous renseigner par tél au 07.66.59.63.58 ou par mail :

tennishabo@yahoo.fr

Des stages seront également prévus pour les vacances d'avril et en juillet, ouvert à tous les habitants de Baho et alentours pour s'initier au tennis.



Des animations seront prévues en mai et juin pour le plaisir de tous !

A bientôt sur les courts



Passions et Loisirs



Assemblée générale 2020 – mardi 16 février 2021 Réunion organisée à la mairie de Baho

Le bureau a décidé de convoquer une assemblée restreinte limitée à 8 personnes du club, présidée par M. le Maire.

La séance est présidée par M. Patrick GOT Maire de Baho, Philippe RONCHINI Président en exercice, Jean-Louis BRIAL vice-président, Guylaine JEUFRAUX trésorière, Vincent ALVARO trésorier adjoint, Marie CARRILLO secrétaire et Sylvie BRIAL secrétaire adjointe, + 2 membres « représentatifs de l'association » : Pierre GINÉ et Alain AVRIL.

La convocation a été adressée par notre secrétaire conformément aux statuts de notre club déposés en préfecture.

Le secrétariat a reçu 70 pouvoirs. En ajoutant les membres présents à l'assemblée, on atteint un total de 78 personnes, l'effectif du club en 2020 étant de 114 personnes, le quorum de 50 % est donc dépassé et l'assemblée générale pouvait se dérouler. A noter que parmi les réponses, personne ne s'est déclaré candidat pour former un nouveau bureau.

Nous espérons que cette année nous permettra de continuer et de pouvoir finaliser ce qui n'a pas pu être réalisé la saison dernière. Nous espérons que votre déception et la nôtre ne deviendront qu'un mauvais souvenir et que vous nous renouvellerez votre soutien et votre confiance en espérant que ce virus se fasse oublier.

Adhésions 2021 : renouvellement des cartes de l'an dernier, 20 euros par couple, 10 euros par personne seule.

Nouvelles adhésions 2021, tarifs inchangés : 30 euros par couple, 20 euros personne seule.

La reprise des activités en extérieur (marche, vélo, pétanque) s'est faite le 1^{er} mars avec les adhérents ayant renouvelé leurs cartes.

Pour plus de renseignements s'adresser au secrétariat : 06 67 94 19 52

Renouvellement du bureau

Président : M. RONCHINI Philippe
 Vice-président : M. BRIAL Jean-Louis
 Trésorière : Mme JEUFRAUX Guylaine
 Trésorier adjoint : M. ALVARO Vincent
 Secrétaire : Mme CARRILLO Marie
 Secrétaire adjointe : Mme BRIAL Sylvie
 Membres actifs : Lucien PORCAR, Jackie PELLICER
 Michel BRIAL, Patrick BRIAL, Léonard et Marie RUIZ

Pour tous renseignements contacter : le 06 67 94 19 52



PLANNINGS DES ACTIVITÉS

Marche	Lundi-jeudi-Samedi	Départ parking Mairie à 9h	Lucien – Vincent – Philippe – Sylvie Marie- Jackie-Marie- Leo- Guylaine
Vélo	Mercredi- Samedi	Départ parking Mairie à 9h	Jean Louis – Patrick – Alain - Guylaine
Jeux de Sociétés : ? en attente pour le moment	* Mardi de 20h30 à 0h00 * Mercredi de 14h à 17h et 20h30 à 0h00 * Judi de 14h à 17h	Salle du «3ème Age» Salle du «3ème Age» Salle du « 3èmeAge »	Philippe – Vincent – Marie - Sylvie
Jeux de Boules	Contact : 06 67 94 19 52	Terrain de Pétanque	Michel – Léo - Vincent

L'Assemblée Générale de la chorale **Chante Baho** s'est tenue le 31 janvier 2021 de façon dématérialisée.

- Approbation des comptes
- Bilan de l'année précédente
- Election des membres du Conseil d'Administration

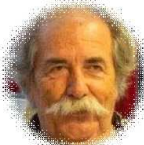
Suite aux événements liés au Covid le futur reste toujours incertain et nous attendons avec impatience de nous retrouver tous en ensemble afin de continuer à faire vivre notre chorale dans le département mais aussi dans toute la France et en Catalogne.

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu, les membres sont au nombre de 12 :

Jean Marc BISCAY, Jocelyne CAIGNAERT, Régis CAZENOVE, Jean Louis COSTE, Martine DARÉ, Roger DUCASSY, Amélie DUCASSY, Claude-Bernard GAUDUIN, Rose-Marie GAUDUIN, Christian GIBIER, Elisabeth MONTEFUSCO, Christian REBECQ .

Le premier C.A. s'est réuni le 8 février 2021 après cette A.G. afin d'élire le Bureau

Les candidats ci-dessous sont déclarés élus à l'unanimité



Roger DUCASSY
Président



Régis CAZENOVE



Jean-Louis COSTE

Membres d'honneur :

Monsieur le Maire de Baho et Rosette GAILLY

Chefs de Chœur :

Rose-Marie et Claude-Bernard GAUDUIN

Président : Roger DUCASSY

Vice-Présidents : Régis CAZENOVE et Jean-Louis COSTE

Secrétaire :

Martine DARÉ

Secrétaire Adjointe : Jocelyne CAIGNAERT

Trésorier : Christian GIBIER

Trésorière Adjointe : Elisabeth MONTEFUSCO



Martine DARÉ
Secrétaire



Jocelyne CAIGNAERT
Secrétaire Adjoint



Christian GIBIER
Trésorier



Elisabeth MONTEFUSCO
Trésorière adjointe



Rose-Marie
GAUDUIN



Claude-Bernard
GAUDUIN



Amélie DUCASSY



Jean-Marc BISCAY



Christian REBECQ

En attendant de se revoir, restez prudents et prenez soin de vous.

Aire Nou de Bao una entitat al servei de la llengua catalana



El castell de 7 de 2020



És pas perquè no tenim res a dir que cal callar ! (Film d'en Jacques Bernard 1975 : C'est pas parcequ'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueu..)

En efecte, de moment cap activitat doncs cap comentari... Potser que és això que caldria fer ! Però com ho sabem l'Associació Aire Nou de Bao, fins i tot si ho té tot bloquejat arriba a fer parlar d'ella ; L'últim esdeveniment sent la Calçotada Clica i Col.lecte Calçots Cuits (que ha mostrat el camí en alguns altres).

Per cert i per sort, el nostre treball de defensa i promoció de la llengua i la cultura catalanes continua com sempre.

És clar que tenim tothom a casa esperant, i d'altra banda ja sem sol.licitats per intervencions castelleres, correfocs i musicals. Si de moment no tenim la visió clara de lo que pot arribar, sabem que per la represa tenim reptes pendents. Cal arribar en poc temps a tornar proposar les nostres activitats a qui ens espera. Aire Nou ho pot fer !

I, baotenes i baotencs vos hi podeu afegir. Recordem que la nostra tasca és de combinar el treball cultural i lingüístic amb activitats espectaculars, tot fent festa.

Se pot llestar una o més activitats.

Castells i Falcons ; Correfoc i Bèstia de foc ; Gralla ; Percussions ; Sacs de gemecs ; Balls de Bastons i d'altres que se poden afegir.

Quan serà el moment, no dubteu i feu lo aquest pas per, tot s'amusant conèixer o retrobar les nostres cultura i llengua. Un poc de coratge i de curiositat i au, ja seu dels nostres !

airenou@airenou.cat
www.airenou.cat

Els sorollosos 2020



El correfoc de 2020



Les gralles 2020





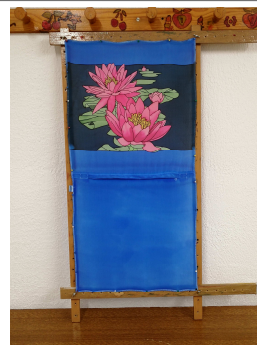
Gisèle BAILLS



Nicole ROQUE



Martine NAVARRO



Jacqueline ROUBY



Echarpe de Mme BAILLS

Dans ce bulletin nous continuons nos dossiers Ateliers, ce mois-ci :

L'ATELIER PEINTURE SUR SOIE

Comme l'indique le titre, la peinture sur soie (issue de la peinture chinoise antique) qui est un travail délicat et minutieux, se fait toujours sur un support blanc, soit par un dessin personnel sur un tissu de soie ou crêpe de soie, soit par calque d'un dessin.

Initialement le tissu est tendu et épinglé sur un cadre bois. Une fois le dessin effectué il est impératif que l'artiste repasse les contours de son dessin à l'aide d'un petit cornet avec une encre spéciale (gutta) afin d'empêcher tout débordement lors de la pose des différentes couleurs qui vont le composer.

Si on a prévu une bordure, celle-ci sera également colorée simplement ou sera faite avec la technique du sel.

Cette technique correspond au projeté de grains de sel en même temps que l'aplat de peinture.

Aucune tache ou bavure n'est rattrapable dès qu'une couleur est posée, elle est définitive, ainsi se termine le tableau.

Tout ceci fini, la fresque libérée de son cadre est amenée pour étuve à Perpignan, ceci permet de fixer le dessin et d'obtenir sa durabilité. Après l'artiste effectue le roulé cousu pour former l'ourlet.

Si l'explication paraît simple, croyez que c'est un véritable art d'une grande difficulté qui demande attention, patience et minutie.

L'atelier 'Peinture sur Soie' de BAHO RETRO est sous l'égide de Madame BAILLS Gisèle formée par feu Madame BAUDOIN qui avait intéressé quelques personnes du 3ème âge avant d'intégrer Baho Rétro où elle avait présenté quelques expositions d'œuvres réalisées.

Gisèle BAILLS s'est intéressée à la peinture sur soie bien avant sa retraite, curieuse du travail effectué par sa belle-sœur Mme DUPRÉ, disciple de Mme BAUDOIN. A ces débuts, elle venait apprendre après sa journée de travail de

16 à 18h. Elle n'a eu de cesse de s'améliorer jusqu'à passer maître en la matière. Son seul regret est qu'elle n'ait pu apprendre la technique de l'étuvage que pratiquait Mme Baudouin.

Nicole ROQUE, elle aussi passionnée par cet art, depuis de nombreuses années, attend la réouverture de l'atelier afin de terminer son travail en cours (toujours épinglé sur cadre) suite à son petit accident de voiture. Nous lui souhaitons un complet rétablissement et nous l'assurons de toute notre amitié.

Martine NAVARRO, passionnée par tout ce qui est manuel, autodidacte, curieuse, elle s'est exercée brillamment à bien des arts (peinture en 3D, point de croix, point compté, tricot, etc...). Elle n'en est pas moins active dans l'atelier de peinture sur soie. Elle s'est initiée à cet art, le soir il y a plus de vingt ans, avec Jacqueline SALGAS. Elle a toujours été très active au sein de l'association dont elle a été pendant plus de 15 ans la trésorière. (Sur le contour de son écharpe vous pouvez voir le mélange de techniques : aplat et sel)

Jacqueline ROUBY n'exerce la peinture sur soie que depuis environ 5 ans. Prise au jeu dès le début, elle a réalisé de nombreux coussins aux divers sujets (fleurs, visages, etc.), des foulards et des écharpes. Elle a réalisé entre autre une peinture sur Charlie Chaplin.

L'ATELIER DE PEINTURE

Martine SALLES est presque née dans le dessin et la peinture. Passionnée depuis l'enfance où à l'école ses tableaux ont toujours été primés et retenus. Cependant, malgré sa fierté, elle en a éprouvé quelques dépits car ses tableaux ne lui ont jamais été rendus par l'école. A l'aube de la jeunesse elle tente l'acrylique et écume toutes les expositions pour s'affermir. La vie active ne lui laissant plus de temps pour son loisir, elle y revient à la retraite. Tous les sujets captivent son inspiration (aquarelle, fauve, huile, acrylique, couteau et même peinture avec les doigts).

Les 2 tableaux présentés (fleurs) le premier est un sujet abstrait, l'autre figuratif.

Nous avons pu voir certain de ses tableaux aux expositions à Bompas, Pézilla et bien sûr au Printemps des Arts à Baho.

Fabienne VILLEFRANQUE, une des dernières adhérentes de l'atelier. Depuis longtemps elle voulait s'exercer au dessin. Il y a 2 ans, finalement elle se décide après avoir visionné la technique, voulant progresser et y apporter de la couleur (ce fut des essais difficiles) elle contacte Josy à titre privé. Celle-ci lui donne plusieurs conseils, la corrige et la dirige dans ses œuvres. Désireuse de s'améliorer elle intègre l'association qui lui permet de comparer les approches et les techniques de chacune sur un même sujet.

Pour elle comme pour toutes ceci est enrichissant non seulement sur le plan artistique mais également humain.

Les 2 tableaux présentés (coquelicots) montrent deux techniques ; une à l'huile figurative au pinceau et l'autre plus imaginaire à l'acrylique et au couteau.

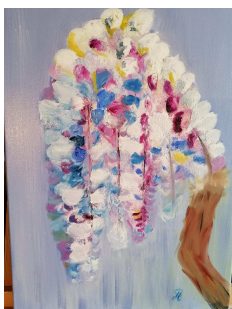
Comme toutes, actuellement, à la maison, elle travaille sur des portraits en liaison par mail avec la professeur Josy.

Toutes les adhérentes de ces ateliers ont exposé au Printemps des Arts ravissant les visiteurs.

Cette lecture vous donnera peut-être l'envie de rejoindre cet atelier dès que la salle municipale sera rouverte. L'art de la peinture sur soie, est non seulement un exercice de détente et d'apaisement, mais également peut être le fruit d'une méditation pour créativité personnelle.

CHAPEAU BAS MESDAMES

Continuez à être prudentes et prudents. Amicalement Le Bureau



Huile 70x36



Martine SALLES

Huile 70x50



Huile 30x40

Fabienne VILLEFRANQUE



Acrylique et couteau 40x40